

Rejetons fermement la nouvelle [messe] qui est gravement dangereuse pour la foi

Publié le 30 décembre 2013
Abbé Benoît Wailliez
4 minutes

*Dans la Constitution **Auctorem fidei** (1794), le pape Pie VI a condamné les erreurs jansénistes du Synode de Pistoie. Deux des propositions condamnées sont d'un intérêt particulier pour nous, aujourd'hui.*

« Après la consécration le Christ est vraiment, réellement et substantiellement sous les espèces ; alors toute substance du pain et du vin cesse, et seules demeurent les espèces. [Cette proposition] omet totalement de faire mention de la transsubstantiation (...). Cette omission inconsiderée et très suspecte (...) est pernicieuse, elle déroge à l'exposition de la vérité catholique touchant le dogme de la transsubstantiation, et favorise les hérétiques » (DS 2629).

Comparons maintenant la définition de la nouvelle messe donnée dans l'**Institutio Generalis Missalis Romani de 1969**, et voyons laquelle des deux est la plus catholique !

« La Cène du Seigneur ou messe est la synaxe sacrée ou congrégation du peuple rassemblé dans l'unité, sous la présidence du prêtre, pour célébrer le mémorial du Seigneur » (n°7 : *Cena dominica sive Missa est sacra synaxis seu congregatio populi Dei in unum convenientis, sacerdote praeside, ad memoriale Domini celebrandum.*).

Dès 1965, le père Bugnini donnait la **clef d'interprétation** de la révolution liturgique en cours : « L'Eglise a été guidée par l'amour des âmes et le désir de tout faire pour faciliter à nos frères séparés le chemin de l'union, en écartant toute pierre qui pourrait constituer ne serait-ce que l'ombre d'un risque d'achoppement ou de déplaisir » (Osservatore Romano, 19 mars 1965).

« L'intention de Paul VI - déclarait Jean Guittou, le 19 décembre 1993 - (...) était de réformer la liturgie catholique de façon à ce qu'elle coïncide à peu de choses près avec la liturgie protestante, avec la Cène protestante. (...) Je répète que Paul VI a fait tout ce qui était en son pouvoir pour rapprocher la messe catholique - en ignorant le concile de Trente - de la Cène protestante. (...) En d'autres termes, il y a en Paul VI une intention œcuménique d'effacer - ou au moins de corriger, d'atténuer - ce qu'il y a de trop catholique, dans le sens traditionnel, dans la messe, et de rapprocher la messe catholique, je le répète, de la messe calviniste ».

« [Le synode de Pistoie souhaite dans la liturgie] *une plus grande simplicité des rites, en la célébrant en langue vulgaire et en la préférant à haute voix.* [Cette proposition] est téméraire, offensante pour les oreilles pies, outrageante pour l'Eglise, et favorise les reproches des hérétiques à son sujet » (DS 2633).

Ce vœu des jansénistes - condamné par l'Eglise - correspond à s'y méprendre à la description de la nouvelle messe, chère au cœur du pape régnant. Celui-ci parle avec dédain de la messe de toujours comme du « vetus ordo » et, lorsqu'il la tolère, aspire à ce que, « en célébrant les mystères sacrés selon la forme extraordinaire du rite romain (...), [les prêtres] contribuent, dans la fidélité à la tradition vivante de l'Eglise, à une meilleure compréhension et mise en œuvre du concile Vatican II » (Lettre du Pape François à la Fraternité Saint-Pierre, à l'occasion de son Jubilé d'argent).

Quant à nous, fidèles à la ligne tracée par notre vénéré fondateur **Mgr Marcel Lefebvre**, nous restons fermement attachés à la messe traditionnelle qui a fait les saints, et **rejetons fermement la nouvelle qui est gravement dangereuse pour la foi.**

C'est ce que ce numéro de la revue entend expliquer.

Abbé Benoît Wailliez, Supérieur du [District de Belgique et des Pays-Bas](#)

Source : Pour qu'Il règne n° 114 de décembre 2013

Notes de bas de page

1. Voir ici l'[Institutio Generalis Missalis Romani en français - Version revue, corrigée et amendée plusieurs fois depuis 1969](#)[\[↔\]](#)